

BAC PRO
Technicien du
Bâtiment : **O**rganisation
et **R**éalisation du **G**ros
Œuvre.
TB ORGO

Statut scolaire – 2 ans
Après une seconde CDBTP
15 places

16 semaines de stage

Ce technicien réalise sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation, l'ensemble des travaux de gros œuvre.

Il peut devenir avec quelques années d'expérience, chef d'équipe, assistant ou conducteur de travaux.

Ou Poursuivre ses études en BTS Bâtiment ou BTS Enveloppe des bâtiments ou BTS Management économique de la construction ou BTS Travaux publics.

Après la troisième, pour s'inscrire
Choisir SECONDE PRO Famille CDBTP

